

Compte rendu du groupe de travail « Pressions et activités » des sites Natura 2000 Baie de Saint-Brieuc Est et Cap d'Erquy – Cap Fréhel	Groupe de travail « Pressions et activités »
	Date : mercredi 12 février 2022 de 9h à 12h.
	Lieu : par visio ZOOM
	Animateurs : Morgane OISEL – Saint Brieuc Armor Agglomération (SBAA), Aurélien PIERRE (Syndicat Mixte Grand Site Cap d'Erquy Cap Fréhel SMGSCECF), Pauline BLANCHARD, Sven MELLAZA et Olivier ABELLARD – (Office français de la Biodiversité (OFB)).
	Rédacteurs CR : MO, AP, PB, OA, SM
	Documents joints : support de présentation, liste de participants

Participants : 37

NOM	Prénom	Structure	Fonction
ABELLARD	Olivier	OFB	CM Natura 2000 marin
BAUDOUX	Jean-Paul	UNAN	
BERTHELOT	Pierre-Jean	DREAL	
BLAIN	Michel	Vivarmor Nature et Cotes d'Armor Nature Environnement	
BLANCHARD	Pauline	OFB	CM Natura 2000 marin
CARRE	Isabelle	Cap Evasion Velo	
CHOLET	Didier	Mairie Fréhel	Adjoint mairie
DUBOS	Thomas	GMB	
GAUTHIER	Yves	UNAN 22	Vice Président
GUIRRIEC	Elsa	Fédération Française de Randonnée 22	
HAMON	André	Mairie de Pléneuf Val André	Adjoint
JAMET	Cédric	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	
JOLIBERT	Marine	Fédération Départementale des chasseurs	
KUNTZ	Grégoire	Mairie d'Hillion	Adjoint
LANG	François	Dinan Agglomération	
LE BIHAN	Olivier	Département des Côtes-d'Armor	
LE CROIREC	Ophélie	DREAL	
LE GURUN	Marina	Blue Fish	Secrétaire
LEDARD	Michel	Dreal	
LECLERCQ	Magali	DDTM 22	Gestion du DPM
MELLAZA	Sven	OFB	CM Natura 2000 marin
OISEL	Morgane	SBAA	CM Natura 2000
PIERRE	Aurélien	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	CM Natura 2000
PONSERO	Alain	Réserve Naturelle Nationale de la Baie de Saint Brieuc	
QUERE	Philippe	Syndicat Mixte du Grand Site de France Cap d'Erquy - Cap Fréhel	Animateur N200

SABBADIN	Didier	ONF	
-----------------	--------	-----	--

Documents support du groupe de travail

La présentation et les rapports détaillés sont accessibles ici :

- pour la baie de Saint-Brieuc Est : <http://saint-brieuc-est.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupes-de-travail>
- pour le Cap d'Erquy cap Fréhel : <http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/espace-d-echanges/reunions-de-concertation/groupes-de-travail>

Atelier 1 : Milieux de falaises, dunaires et landicoles

Monsieur Cholet avait des problèmes de connexion.

Suite à l'intervention de Monsieur Berthelot, la catégorie destruction a été changée en Aménagement, car l'intitulé se rapproche plus de la signification de la pression qu'ont souhaité représenter les animateurs. La destruction est plutôt une conséquence des pressions.

Monsieur Hamon est d'accord avec la liste de pressions proposées.

Monsieur Jamet précise que selon lui, sa plus grosse crainte concernant les atteintes aux habitats et aux espèces est la fréquentation, l'activité touristique et les activités de loisir. De plus, ces activités ont lieu toute l'année. Cette fréquentation et ces activités recouvrent beaucoup des pressions citées plus bas.

Piétinement

Madame Guirriec soulève la problématique d'obligation de continuité du GR 34. Il faut donc trouver une déviation du parcours ce qui va impacter le terrain en arrière. Les nouvelles pratiques comme la marche nordique peuvent impacter le sol, certaines communes interdisent les bâtons de marche. Le trail se développe de plus en plus aussi.

Monsieur Ponsoero précise que l'utilisation de VTT sur le GR ou les dunes est problématique.

Monsieur Hamon indique qu'à Erquy il y a eu une très bonne gestion du piétinement et des véhicules depuis les années 70s.

Monsieur Le Bihan précise qu'au Cap d'Erquy qui est très fréquenté, des installations avec du guidage du public a été mis en place mais on constate des dégradations très importantes.

Monsieur Hamon pense que le piétinement est une pression constante et un facteur important. Monsieur Le Bihan confirme l'importance du piétinement sur les Cap d'Erquy et Fréhel. Le piétinement détruit le sol et on constate donc un problème de résilience. Les événements qui ont lieu dans des ENS sont conventionnées par le département.

Monsieur Lang précise que les organisateurs des manifestations sont soumis aux évaluations d'incidences Natura 2000. Cependant, les groupes de marcheurs ne sont pas soumis aux évaluations d'incidences.

Monsieur Ponsoero précise que le fort développement d'activité naturaliste provoque des piétinements comme les activités de photographie. Il donne l'exemple des dunes de Bon Abris où cette activité entraîne piétinement et dégradation d'habitats.

Monsieur Le Bihan stipule qu'il y a des règlements d'usage sur les ENS mais que des questions d'assermentation et contrôle se posent. Il faudrait voir avec l'OFB et le CDL.

Madame Guirriec précise que les problèmes de piétinement viennent de l'incivilité des gens, avant les pratiquants étaient sensibilisés et aujourd'hui beaucoup plus d'entre eux sont des consommateurs et sont non sensibilisés à ces pratiques. Historiquement l'accès à la nature est un bien commun. On va se confronter à une évolution de la pratique.

Monsieur Ponsoero constate une augmentation des comportements agressifs post-confinement. Des gens qui n'allaient jamais dans la nature y sont allés.

Monsieur Kuntz est partagé entre l'optique d'interdire l'accès des sites sensibles et de le permettre sous certaines conditions notamment pour sensibiliser les gens. Monsieur Hamon propose une réflexion sur l'augmentation des platelages afin de limiter le piétinement comme c'est le cas dans d'autres pays d'Europe par exemple.

Monsieur Jamet propose comme pression principale le piétinement, mais le fatbike est en essor sur les dunes dans des secteurs non autorisés. Ces activités sont en promotion dans les offices de tourisme et les réseaux sociaux.

Monsieur Dubos précise que le déconfinement a été une pression. Lors du déconfinement, il y a eu une très forte fréquentation des sites avec des dégradations importantes.

Monsieur Abellard questionne les participants pour savoir si les systèmes de canalisation du public sont suffisants ou s'il faut plus d'installations de guidage du public. Y a-t-il des secteurs plus impactés que d'autres ? Monsieur Jamet indique qu'il y a eu des déviations dans les dunes à Hillion suite à du ramassage d'algues vertes. Canaliser le public est une bonne méthode de limiter le piétinement mais sa mise en place dépend des sites.

Monsieur Blain précise que l'artificialisation du littoral et les zones constructibles augmentent la fréquentation touristique des sites. Si beaucoup de monde peuvent se loger à proximité, il va également y avoir beaucoup d'impacts. L'animateur rappelle que cela a un impact sur la gestion des eaux usées et des déchets par les communes et communautés de communes.

Monsieur Blain précise qu'il y a une entreprise de location de quad à surveiller à proximité des sites N2000.

Dérangement

Monsieur Kuntz indique qu'il y a des problèmes de dérangement avec les chiens notamment à Hillion ou Fréhel. Il remarque que les remarques sur l'interdiction des chiens et leur obligation d'être en laisse ne sont pas bien acceptées par les propriétaires. Ces dérangements sont confirmés par Monsieur Ponsero et Monsieur Le Bihan.

Monsieur Ledard propose de rajouter la pression de survol. L'animateur précise que c'est une catégorie rentrant dans la pression « dérangement ». Monsieur Blain précise qu'il y a deux catégories de survol, les parapentes et les drones. Monsieur Dubos rappelle qu'il y a eu des soucis avec les Kitsurfs au Cap Fréhel.

Monsieur Quéré précise que les falaises sont soumises aux dérangements par les nouvelles technologies, les drones, les loisirs et les accès au pied de falaise par la mer (kayak et bateau). L'espace de quiétude naturelle de la falaise n'est pas toujours respecté.

Monsieur Ponsero constate que les zones de protection ont montré leur intérêt après le confinement car les oiseaux n'étaient plus que dans ces zones à cause du dérangement. Les gens ont du mal à comprendre leurs impacts ponctuels. Le problème est la multiplication des activités et des usages.

Aménagement

Monsieur Ponsero indique que les aménagements sont la destruction finale de l'habitat. Un des enjeux forts lié au changement climatique est l'arrivée de gens en Bretagne. Monsieur Le Bihan précise qu'il y a une zone tampon de continuité écologique à regarder de près dans les PLUIs. Les états de conservation sont à suivre afin d'avoir un équilibre.

Changement climatique

Monsieur Lang se demande si nous avons des moyens de contrôle concernant la pression Changement climatique. L'animateur précise que en effet, nous n'avons pas de moyen de contrôle. Le but étant d'anticiper les impacts du changement climatique afin d'accompagner les possibles changements d'habitats et les migrations d'espèces.

Monsieur Le Bihan précise que le changement climatique, induit une remontée des chenilles Processionnaire du pin, ce qui pose problème sur les pins du secteur. Cette évolution est suivie en partenariat avec l'INRA.

Monsieur Baudoux indique que les éoliennes maritimes impactent le site Natura 2000 notamment pour l'enfouissement des câbles à caroual. Il regrette l'impact des éoliennes sur le milieu marin.

Espèces introduites

Monsieur Hamon s'interroge sur la pertinence de lutter contre les espèces introduites puisqu'elles seraient arrivées sur notre territoire à cause du changement climatique. L'animateur précise que cela n'est pas une réalité pour la quasi-totalité des espèces introduites qui proviennent de continent différent. Cependant, cela

pourrait être le cas du Sénéçon cinéraire qui est présent naturellement sur les côtes méditerranéennes, mais son implantation aurait mis plusieurs centaines d'années le temps de remonter l'atlantique.

Monsieur Hamon se demande également si le Frelon asiatique pose soucis sur des espèces.

L'animateur répond qu'il ne sait pas si les effectifs de frelon asiatique augmentent avec le changement climatique et précise que l'impact est fort sur les ruches mais qu'il ne connaît pas l'impact sur les pollinisateurs sauvages.

Monsieur Ponsero aborde des travaux sur le sujet, selon les études il n'y a pas vraiment d'impacts sur les pollinisateurs sauvages.

Monsieur Jamet précise que les espèces introduites de flore sont très diverses, Sénéçon cinéraire, Renouée du Japon, Herbe de la pampas...

Erosion

Monsieur Cholet indique qu'il y a des problèmes d'érosion à la pointe aux chèvres. Cela amène des contraintes de sécurité pour les chemins de randonnées. Les travaux de protection de ces chemins amènent une nuisance à la faune et la flore. Les visiteurs veulent toujours aller vers la mer.

Monsieur Hamon précise que c'est également le cas à Pléneuf et à Hillion.

Monsieur Dubos indique qu'il y a des problématiques de recul du trait de côte et de maintien des infrastructures.

Enrésinement

Monsieur Le Bihan indique que le maintien du pâturage est intéressant sur ces milieux mais qu'il faut faire attention à l'expansion du pin. Les problèmes d'énrésinement sont pris en compte par le département notamment sur les landes et les dunes.

Embroussaillement et pâturage

Monsieur Le Bihan précise que ces milieux sont dynamiques, et que leur maintien dépend d'activité de pâturage et de fauche export.

Pollution

Monsieur Kuntz se demande si dans la pression pollution, nous faisons la différence entre les déchets plastiques provenant de la mer et celles venant de la terre.

L'animateur précise que l'on fait bien une différence entre les différents types de déchets et de sources de déchets.

Monsieur Kuntz précise qu'à Hillion on retrouve au niveau des plages des déchets. Et qu'il y a plus d'organisation de ramassage de déchets que de trails. La source de ces déchets est locale, ce sont à 80% des déchets de mytiliculture et de pêche. Monsieur Ponsero confirme ces dires.

Monsieur Hamon parle d'une diminution des déchets concernant la pêche traditionnelle sur Pléneuf.

Monsieur Dubos précise que la circulation routière est une pression sur les habitats. Cette pression se caractérise par destruction des habitats pour de nouvelles routes ou pour réparer les routes, mais aussi par une pollution chimique des habitats voisins. Madame Carré indique que la route de sables d'or au Cap Fréhel est de plus en plus fréquentée en période estivale et qu'une pollution de gaz d'échappement. Quid de l'impact de cette pollution ?

Monsieur Blain se questionne sur le maintien de cette liaison routière ou sur sa mise en sens unique.

Incendie

Monsieur Le Bihan indique que les incendies estivaux notamment sur les landes peuvent poser de gros problèmes de destruction des habitats et des espèces.

Atelier 2 : Milieux humides, aquatiques, prairiaux et boisés

Milieux humides, aquatiques et prairiaux

Monsieur Kuntz se questionne sur le devenir du barrage du Pont Rolland.

Espèces introduites

Monsieur Hamon précise que beaucoup d'espèces végétales introduites sont des échappées de jardins. Une sensibilisation des riverains serait intéressante.

Monsieur Ponsero renchérit en parlant de travailler avec les jardinerie et éviter la vente des plantes stériles.

Monsieur Kuntz indique que les ragondins sont compliqués à gérer. De plus, il y a une possibilité de transmission de leptospirose.

Piétinement

Monsieur Hamon propose une réflexion sur l'augmentation des platelages afin de limiter le piétinement comme c'est le cas dans d'autres pays d'Europe par exemple.

Dérangement

Aménagement

Madame Carré parle de l'ultra urbanisation et des tarifs de l'immobiliers. Les acheteurs ne sont pas forcément sensibilisés au pratique à mettre en place sur leur terrain afin de ne pas impacter les sites Natura 2000.

Changement climatique

Monsieur Kuntz demande si nous n'aurons pas un effet important du changement climatique sur les milieux humides notamment vis-à-vis de leur assèchement.

Embroussaillage

Monsieur Le Bihan indique que le maintien du pâturage et de fauche export sont intéressants sur ces milieux là car ce sont des milieux dynamiques mais attention à l'expansion du pin.

Pollutions

Monsieur Dubos mentionne la pollution diffuse de pesticide et l'eutrophisation. Cette dernière n'est pas entièrement liée aux activités agricoles. Les pesticides sont l'une des plus fortes pressions pesant sur l'avifaune et les chiroptères. Les pesticides détruisent les ressources alimentaires de ces espèces.

Monsieur Baudoux précise que planter des haies et reconstruire des fossés a permis de diminuer les taux de nitrates dans les fleuves côtiers. La continuité de ces actions pourrait être bénéfique.

Activités agricoles

Monsieur Kuntz précise que les activités agricoles peuvent agir sur ces habitats par le drainage et l'assèchement des zones humides. Il serait intéressant dans cette évolution du paysage agricole vers des pratiques de plus en plus intensives de pouvoir conserver ces habitats par des pratiques raisonnées des agriculteurs.

Milieux boisés

Aménagement

Madame Carré parle de l'ultra urbanisation et des tarifs de l'immobiliers. Les acheteurs ne sont pas forcément sensibilisés au pratique à mettre en place sur leur terrain afin de ne pas impacter les sites Natura 2000.

Coupes

Monsieur Sabbadin précise que les coupes ne sont pas toujours négatives, comme par exemple les coupes raisonnées et l'extraction de pins.

Monsieur Ponsero pense que les coupes blanches sont à proscrire.

Monsieur Sabbadin prône la gestion irrégulière de l'onf,

Monsieur Dubos confirme l'intérêt des coupes irrégulières.

Espèces invasives

Monsieur Hamon indique l'envahissement de Laurier sauce dans les milieux périurbains et que cette espèce peut se développer sous des frondaisons hautes.

Espèces allochtones

Monsieur Le Bihan précise que le département s'occupe des espèces allochtones notamment l'Erable sycomore, le but est de favoriser les chênes, frênes et hêtres pour favoriser les espèces indigènes.

Changement climatique

Monsieur Sabbadin indique que l'ONF prévoit des implantations d'essences adaptées pour les conditions futures.

Incendie

Monsieur Sabbadin précise que lors des incendies, peu de chose sont à faire à part des actions sylvicoles en amont.

Energies renouvelables

Monsieur Berthelot précise dans la pression énergies renouvelables que ces milieux boisés sont des zones d'installation potentielles d'éoliennes. Monsieur Dubos confirme la pression potentiel des éoliennes.

Monsieur Kuntz indique que la coupe de bois pour bois énergie peut être positif pour les forêts si elle est bien conduite.

Monsieur Sabbadin précise les difficultés de trouver des valorisations de certains coupes, le bois buche est une valorisation non négligeable.

Monsieur Dubos confirme que le bois de chauffage n'est pas un problème en fonction de la pression de coupe. De plus, le bois d'œuvre en Bretagne reçoit de fortes subventions pour changer les peuplements afin de répondre à la demande. Les épicéas et les Douglass remplace les chênes et les hêtres.

Monsieur Quéré constate dans les industries de transformation du bois un déséquilibre dans les scieries qui se sont adaptées aux usages industriels intensifs.

Fréquentation et dérangement

Monsieur Kuntz constate que la forêt devient un terrain de jeu et il y a un dérangement sur la grande faune. De plus, on constate une multiplication des usages, chasse, vtt, randonnées, ...

Monsieur Sabbadin indique que la fréquentation et le dérangement ont augmenté en forêt depuis le confinement.

Atelier 3 :

Milieux Prés salés et Hauts de plage

Le dérangement :

Monsieur GAUTHIER souhaite intervenir sur 2 points : les éoliennes et les algues vertes. Pour lui, ces deux points sont majeurs et à mettre en avant car cela affecte gravement les sites Natura 2000. De plus, il est important de préciser que la pollution est également grave car elle met en péril beaucoup de choses comme la flore et la faune.

Morgane OISEL précise que cet atelier est destiné aux milieux de hauts de plage et que les éoliennes n'ont pas d'impact immédiat sur ces milieux. Mais pour les algues vertes, on note ce point et on enregistre.

Monsieur BAUDOUX souligne que pour les éoliennes, il y a des travaux de raccordement du parc sur la plage de Caroual à Erquy et qu'il ne faut pas l'oublier.

Olivier ABELLARD intervient pour indiquer qu'un atelier consacré à la partie marine des sites Natura 2000 se tiendra le 28 janvier prochain.

Madame CARRE souhaite évoquer les marais Maritimes de Plurien et de Fréhel. Ces marais sont des milieux très fréquentés et pour Madame CARRE il existe un impact important avec la présence de chiens qui perturbent la quiétude de la faune.

Il est précisé que le Centre équestre fait des efforts mais ce n'est pas évident de tout concilier.

Pour ces milieux, les activités qui entrent en considération sont les activités pédestres et équestres.

Morgane OISEL précise que pour le site Baie de Saint Briec Est, on retrouve également l'activité équestre qui peut avoir des impacts sur les hauts de plage et notamment sur la laisse de mer. En effet, des professionnels entraînent des chevaux de course sur les plages de Bon abri sur Hillion et de Béliard sur Lamballe Armor.

Madame CARRE souhaite savoir s'il est possible de réfléchir à des solutions pour aménager ces sites afin de limiter les dérangements car il est important d'insister sur la fréquentation des chiens au niveau des marais. Les personnes se baladent et se souhaitent s'approcher au plus près du bord de mer ce qui provoque des dérangements importants. Ne pourrait-on pas mettre des panneaux de signalisation pour informer, ou sensibiliser les personnes ?

Pour Monsieur BLAIN, il faut passer par les offices de tourisme car bon nombre de personnes ne sont pas au courant qu'elles s'engagent sur un site Natura 2000. Ces informations doivent être relayées également dans les bulletins municipaux.

Pour Monsieur JAMET, il est important de parler du cumul des activités. En effet, les sites sont aujourd'hui sollicités par les sports de nature et on se retrouve avec un nombre important d'activités comme le kayak, le kite surf, les drones... Cette fréquentation impacte ces milieux fragiles.

Pour Monsieur LE BIHAN, le cumul d'activités sur l'estuaire de l'Islet est problématique car c'est un petit estuaire et cela a un impact important. Il serait intéressant de proposer quelque chose une charte, travail avec les usagers pour limiter ces dérangements.

Il y a un autre site, celui de la vallée du moulin de la Mer où il existe des zones de nidification potentielle et avérée de tadornes de belon. Mais la multiplicité des passages d'humains et de chiens provoque des dérangements conséquents.

Morgane OISEL précise qu'avec Natura 2000, il est possible de mettre en place des chartes avec les acteurs quand les activités sont fédérées.

Monsieur CHOLET souhaite intervenir et préciser que ces sites sont touristiques et qu'il existe une activité économique importante. On a l'impression que l'on ne pourra plus rien faire et que tout sera interdit. Pour ce qui est du dérangement des chiens, la municipalité peut faire des arrêtés mais le plus compliqué c'est le

contrôle. On n'a pas forcément la possibilité de contrôler les mauvais comportements. Si on le note dans les bulletins municipaux, le résultat ne sera pas plus performant.

Morgane OISEL souligne que le travail de Natura 2000 c'est la concertation on n'est pas là pour interdire. Il faut échanger avec les différents acteurs. Certes, un arrêté municipal peut être un outil mais si la commune n'a pas les moyens de le faire appliquer cela peut être contre-productif.

La destruction des milieux

Morgane OISEL évoque la destruction de milieux comme les cordons de galets afin de savoir si les participants sont d'accord. Il est rappelé qu'il n'est pas rare de trouver des restes de barbecues en période estivale sur les hauts des cordons de galets. C'est le cas notamment à la Ville Berneuf sur la commune de Pléneuf Val André.

Pour Madame CARRE ce n'est pas forcément le cas sur la plage de Saint Michel par exemple. Par contre il est à noter une fréquentation importante sur Erquy. Pour protéger ces milieux, la commune a engagé des travaux importants notamment pour conserver la dune grise.

Monsieur BLAIN évoque le dossier de la carrière de Fréhel, on des Faucons Pèlerins nichent, il ne faudrait pas que des aménagements soient validés pour développer des nouvelles activités.

Monsieur LE DARD précise que le projet évoqué est abandonné.

La Circulation de véhicules

Pour Monsieur BLAIN de VivArmor Nature, les jets skis posent problème et perturbent les limicoles. De même, il faut évoquer la présence de vélos sur le GR34.

Morgane OISEL confirme que c'est une réalité et qu'il n'est pas impossible de croiser des chevaux sur ce sentier littoral.

Monsieur BLAIN évoque la problématique des campings-cars. Il serait peut être intéressant de mettre en place une signalétique plus appropriée comme en Ecosse ou en Irlande afin que les propriétaires de ces véhicules ne restent pas sur place la nuit.

Monsieur CHOLET explique que pour ce qui est du stationnement des campings-cars, c'est une problématique.

Morgane OISEL indique que Lamballe Terre et Mer travaille sur ce point afin de conforter le stationnement en arrière littoral. Cela reste des investissements, mais ça conforte l'équilibre entre la protection environnementale et l'accueil touristique.

Monsieur LE BIHAN indique que sur l'Islet et la Vallée du Moulin de la Mer, il y a eu des renaturations et dépoldérisation, qui ont eu des conséquences favorables pour les prés salés.

On note qu'il existe de vrais problèmes d'activités sur prés salés qui portent atteinte sur la quiétude des animaux et peuvent détruire les habitats.

Les Pollutions

Monsieur BLAIN explique qu'il existe déjà des initiatives intéressantes notamment pour le ramassage des déchets. Il faut donc que ces initiatives perdurent.

Morgane OISEL indique que nous constatons de nouveau déchets dans la laisse de mer comme des masques, même si ce n'est pas la pollution la plus importante. Les hauts de plage sont impactés surtout par des déchets plastiques qui proviennent pour la plus part de l'activité mytilicole.

Madame CARRE précise que cette pollution est également présente en Baie de la Fresnaye, on y retrouve beaucoup d'élastiques, de filets bouchots...

Morgane OISEL indique que des discussions sont en cours avec la profession pour essayer de trouver des réponses pour limiter cette pollution.

Monsieur KUNTZ précise que cette pollution est bien présente et ce n'est pas compliqué de savoir d'où ça vient. Il fait noter aussi que les communes ont placé plusieurs bacs à marée et que ce système fonctionne bien. Par contre, on peut se poser quelques questions sur les gros producteurs comme Leclerc qui sponsorisent des nettoyages de plage.

Pour le ramassage des déchets, Morgane OISEL souhaite préciser que les communes des sites Natura 2000 n'organisent pas de ramassage mécanique sur les plages.

Monsieur BAUDOIX souligne qu'il y a un changement dans les habitudes de chacun et qu'auparavant la plage de Port Morvan était une grève mais maintenant c'est devenu une plage. On constate aujourd'hui des comportements de pêche à pied de plus en plus anarchiques qui touchent les milieux et peuvent impacter les hauts de plage. Il serait bon de réfléchir à une signalétique adaptée.

L'UNAN souhaite préciser que lors des travaux de forage des pollutions sont survenues. Et il n'est pas impossible que cela ne se reproduise pas dans l'avenir car les travaux de forage vont reprendre au mois de mars prochain.

L'érosion

Monsieur BLAIN explique que l'érosion peut avoir des effets positifs. En effet, sur les falaises à la Ville Berneuf en Pléneuf Val André par exemple, maintenant on a plusieurs colonies d'Hirondelles de rivage qui viennent nicher tous les ans.

Pour Monsieur KUNTZ, l'érosion ne paraît pas forcément être un problème, sauf pour les personnes qui ont des maisons en bordure du littoral.

Morgane OISEL précise qu'en effet, tant la sécurité des personnes n'est pas impactée, ce n'est pas en soi un problème. Par contre, il faut réfléchir régulièrement pour travailler sur le recul du sentier du littoral et cela impacte l'activité agricole qui voit les superficies des champs diminuer.

Monsieur DUBOS indique que concernant l'érosion on peut craindre deux choses, une pollution ponctuelle en haut de plage liée aux effondrements d'aménagements par exemple et surtout un souhait d'intervenir pour réaliser des travaux lourds pour essayer de protéger la falaise et conserver les habitations à tout prix. Il ne faudrait pas que cela provoque des aménagements lourds.

Morgane OISEL indique qu'en effet c'est une possibilité mais il y a quand même un avis général pour laisser faire si cela ne touche pas la sécurité des personnes. Des organismes, comme le Conservatoire du littoral, oeuvrent en ce sens afin de laisser l'érosion se poursuivre sans intervention.

Le Bois flotté

Monsieur BLAIN explique qu'il faut laisser ce bois sur la plage. Il conforte les zones d'alimentation des limicoles par exemple.

Monsieur KUNTZ souhaite savoir si c'est une réalité et s'il y a beaucoup de ramassage.

Morgane OISEL précise que c'est arrivé et que cela arrive encore, ce n'est peut-être pas une pression importante mais avérée.

Monsieur PONSERO souligne que les personnes viennent en ramasser pour faire des œuvres d'art. Mais cela provient sûrement d'un manque de communication ou d'information sur l'importance de ce bois et des fonctionnalités de la laisse de mer.

Les algues vertes :

Les algues vertes peuvent avoir des dommages collatéraux comme le nettoyage d'un cordon de galets par exemple. Cette intervention a déstabilisé le milieu et la flore.

Monsieur KUNTZ indique que la commune d'Hillion a rencontré avec une entreprise qui propose des solutions de ramassage dans la lame d'eau, il faudra suivre ce dossier et voir si cette méthode peut répondre à la problématique des échouages sans induire de conséquences sur la biodiversité.

Les pressions les plus importantes restent la fréquentation, le dérangement et les chiens.

Activités :

Érosion artificialisation

Pour la fréquentation : activité pédestre, équestre, drone, sports nautiques....

Atelier 4 :

Les espèces

L'éclairage artificiel :

Monsieur BLAIN de Vivarmor Nature indique qu'il est content de voir que l'éclairage artificiel est noté comme une pression. Il note avec satisfaction ce point car la pollution lumineuse affecte beaucoup d'espèces et notamment les chiroptères. Quand on regarde la côte, les halos de lumière posent question notamment sur les communes d'Erquy, Pléneuf Val André, Saint Briec. Il y a un gros travail à faire au-delà des frontières des sites Natura 2000.

Morgane OISEL répond qu'il y a encore du travail à réaliser car c'est une notion peu prise en compte encore dans les actions de protection, et c'est peut être un rôle pour Natura 2000 que de sensibiliser les communes aux alentours du site Natura 2000.

Pour Messieurs GAUTHIER et BAUDOUX, cet éclairage est bien présent sur le port de Dahouët, et en continu, il n'existe pas de détecteurs.

Madame CARRE précise que c'est la même situation sur le port d'Erquy.

Morgane OISEL souligne qu'il faut également prendre en compte l'activité économique de ces lieux et qu'il est possible que l'éclairage soit nécessaire pour répondre aux questions de sécurité.

Monsieur JAMET souhaite ajouter également les éclairages des campings situés en bordure de périmètre Natura 2000 et notamment, celui de Bon Abri sur la commune d'Hillion qui laisse les lampadaires allumés toute la nuit et ce malgré la proximité immédiate avec la Réserve Naturelle.

Le Dérangement :

Monsieur BLAIN de Vivarmor Nature indique qu'il existe des obstacles physiques à la continuité écologique. Apparemment, pour le barrage près de Saint Alban, l'arasement serait préconisé, mais pour le barrage de Pont Rolland sur Hillion, on attend des réponses pérennes.

Sur ce point Monsieur KUNTZ souhaite également avoir des précisions.

Morgane OISEL explique qu'en 2021, un appel d'offres a été relancé, mais a priori a été de nouveau infructueux. C'est tout ce que nous savons aujourd'hui, mais pour Natura 2000, il est certain que cet ouvrage fait obstacle à la remontée des poissons amphihalins et si demain un arasement est proposé, et qu'un avis est demandé, nous appuierons cette solution.

Monsieur HAMON indique que l'on va vers l'arasement du barrage sur la Flora (entre saint Alban et Pléneuf Val André).

Ces ouvrages portent atteinte aux espèces mais il est à noter que certains ouvrages ont des missions particulières comme l'alimentation en eau potable. C'est le cas pour le barrage de Saint Barthélémy sur la commune de Ploufragan. Sur ce périmètre Natura 2000, on a une autre problématique qui est de s'assurer de l'abaissement du niveau d'eau à certains moments de l'année pour que le cycle biologique du Coléanthe délicat puisse se faire dans de bonnes conditions. Mais ce n'est pas toujours évident de concilier la production d'eau, et la protection des personnes dans le cadre de la lutte contre les inondations. C'est à nous opérateur Natura 2000 d'être force de proposition pour essayer de trouver des réponses avec le gestionnaire afin de conforter les populations de Coléanthe délicat tout en conciliant les objectifs d'alimentation en eau potable et de la protection des personnes

Monsieur DUBOS du GMB explique que dans un contexte plus urbain, la loutre n'est pas si sensible aux pressions d'artificialisation. Elle peut s'adapter mais il est essentiel qu'elle est un abri. Si ce n'est pas possible alors elle ne pourra pas s'installer. Il y a donc un point important sur le dérangement c'est la présence de chiens. En effet, les chiens sont une source de dérangement importante pour la Loutre.

Monsieur DUBOS souhaite également qu'une colonne Route soit ajoutée au tableau. On l'évoque pour la Loutre, mais il ne faut pas oublier que pour les Chauves-souris c'est également une pression réelle et reconnue. Cette notion est tout aussi vraie pour les amphibiens qui sont sujets à des mortalités importantes dues aux écrasements. Cette pression est importante. C'est sûrement le cas sur le site Natura 2000 du Cap Fréhel près des mares lors des circulations dans les landes.

Monsieur LE BIHAN précise qu'il existe des populations de tritons marbrés sur Cap d'Erquy et sa périphérie. Il est primordial de penser et de réfléchir à la connectivité entre les sites de reproductions. Il existe en effet des populations sur plusieurs sites formés en pas japonais tout autour du périmètre et ces points de présence sont à prendre en compte pour s'assurer de la pérennité des populations.

Morgane OISEL précise que c'est une problématique de nos sites Natura 2000 car ils sont très étroits et on n'a pas la main. C'est donc de notre responsabilité de s'assurer que la continuité écologique soit réelle sur les secteurs stratégiques ou des espèces sont présentes. Il faut bien prendre en compte les corridors écologiques.

La destruction habitats :

Morgane OISEL indique que sur la côte, pour permettre de conforter l'accueil touristique, le sentier du littoral est entretenu et des coupes sont réalisées pour offrir des points de vue sur la mer. Il y a donc de moins en moins de bocage et de haies.

Pour Monsieur DUBOS du GMB, il y a une pression importante sur les habitats boisés qui touche les mammifères. Il est à noter que certaines formes d'agriculture également peuvent porter atteinte aux habitats et peuvent être à l'origine de pollutions, de dérangement ou de destructions d'habitat. Pour les habitats boisés, la gestion n'est pas toujours adaptée et peut être néfaste aux espèces. Notamment si la sylviculture est trop intensive, alors il y a des pertes d'accueil importantes. Certains habitats ouverts prairies ou autres

Monsieur BAUDOUX souhaite préciser que pour les oiseaux marins, les éoliennes vont avoir des impacts, et qu'à ce jour on n'a pas d'études précises permettant de dire le contraire.

Monsieur LE DARD précise que pour cet atelier on est sur des problématiques terrestres et que nous évoquerons ce point lors de l'atelier dédié à la partie marine du site Natura 2000, le 28 janvier prochain.

La destruction habitats d'espèces suite à l'artificialisation

Monsieur BLAIN souhaite préciser qu'il y a un point important à noter. On ne l'a pas encore évoqué mais il y a une baisse drastique des populations d'insectes ce qui nuit aux espèces comme les oiseaux, les chiroptères C'est leur base d'alimentation, c'est donc un sujet primordial.

Morgane OISEL précise qu'en effet c'est un point important et qu'il est essentiel de le rappeler et que cette baisse a plusieurs causes comme l'usage de pesticides et de phytosanitaires par exemple. De plus, il ne faut pas oublier qu'il y a une perte d'habitats comme la disparition des zones humides, du bocage, Ces milieux sont essentiels aux cycles de vie des espèces et plus ils s'amenuisent plus les espèces sont impactées.

Pour Monsieur BAUDOIX, il faut préciser également que la Loi Littorale est de plus en plus malmenée. On s'aperçoit de plus en plus de zones vouées à la construction notamment vers la Cotentin, Jospinet, ou encore Port Morvan. Ces zones constructibles se situent sur des anciens champs ou prairies qui jouxtent la mer. Sur le secteur de Bignon, des travaux sont en cours et il n'est pas impossible que plusieurs espèces disparaissent.

Morgane OISEL explique que le périmètre Natura 2000 est restreint mais qu'il existe dans les plans locaux d'urbanisme (PLU) des protections comme la matérialisation des trames vertes et bleues, la présence des corridors écologiques.

Monsieur BLAIN confirme que les corridors se doivent de figurer dans les PLU. Il est à noter qu'il existe quand même une pression forte sur le littoral et une artificialisation du trait de côte.

Monsieur CHOLET indique que dans les PLU les périmètres Natura 2000 sont déjà bien intégrés et permettent une protection car aucune construction n'y est possible.

Morgane OISEL confirme mais précise que l'artificialisation est bien présente à proximité des 2 sites juste en limite des périmètres. Il y a donc toujours des constructions autour. Cette pression provoque des fragmentations des milieux, et déconnecte des zones de vie ou d'alimentation des espèces.

Monsieur CHOLET explique que des efforts sont actuellement menés et à titre d'exemple pour la commune de Fréhel, le PLU a baissé les surfaces constructibles en passant de 60 hectares à 12 hectares. Pour les zones proches du rivage, concernant la loi du littoral, il est possible que la jurisprudence permette une lecture différente mais depuis 2 à 3 ans il n'y a plus de constructibilité possible.

Morgane OISEL souligne ce point et explique que notre vigilance sera alors de continuer à garder ces zones non constructibles. Par contre, il ne faut pas oublier que les constructions autour peuvent avoir des impacts importants car plus on artificialise en amont plus on accélère l'eau. On va alors concentrer des volumes d'eau pluviale vers des exutoires. Il existe pourtant des solutions notamment des techniques de gestion intégrée des eaux pluviales. La problématique est la même en ce qui concerne les stations d'épuration.

La pollution :

Monsieur JAMET indique que les espèces sont également touchées par la pollution diffuse dans les cours d'eau.

Les espèces invasives :

Morgane OISEL indique que sur certains secteurs on pourrait avoir de la concurrence entre espèces et pourquoi pas sur les populations de campagnol amphibie.

Monsieur DUBOS explique que ce n'est pas tout à fait juste car cette relation n'est pas prouvée et que sur certains sites la co-existence entre les ragondins et les campagnols amphibie se passe très bien, et que les densités de populations de Campagnol restent importantes. Pour ce qui est de la problématique du ragondin, on n'a pas de solution réelle. Le piégeage n'est pas une réponse même s'il peut être réalisé de manière ponctuelle pour une problématique particulière comme la protection d'ouvrage de lutte contre les inondations.

Morgane OISEL précise que c'est le cas actuellement au niveau de la Baie de Saint Briec, et qu'un piégeage a été proposé par les gestionnaires des digues. Quand cette situation existe à proximité du périmètre Natura 2000 ou sur le périmètre, il est important que les opérateurs puissent être informés pour s'assurer qu'il n'y ait pas de dommages collatéraux comme le piégeage accidentel de loutres par exemple.

Pour Madame CARRE, en Baie de la Fresnaye, constat a été fait que les populations de ragondins sont plus importantes.

Le changement climatique :

Morgane OISEL évoque cette notion et indique que cela accélère les choses, et que l'on constate une augmentation de la température de l'eau, des températures, et une perturbation dans les saisons.

Monsieur LE BIHAN souhaite ajouter qu'il est important de ne pas oublier certaines espèces qui certes ne sont pas inscrites dans les Directives européennes mais dont on a une responsabilité biologique. Notamment, la faune remarquable des landes comme l'Azuré des mouillères.

Morgane OISEL précise que pour cet atelier toutes les espèces n'ont pas été citées mais elles sont bien prises en compte et pour certaines au travers de la protection des habitats d'intérêt communautaire.

Point sur les activités :

Éclairage : urbanisation infrastructures portuaires
Dérangement : activités pedestres (chiens)
Pollutions : agriculture, sylviculture
Solutions seront évoquées sur les prochains ateliers

Un point de vigilance à avoir :

Pour Monsieur KUNTZ, aujourd'hui la population a une perception faussée sur les espèces et notamment sur les chiroptères qui seraient susceptibles d'apporter des maladies.

Monsieur Gauthier remercie le dialogue mis en place lors de ce GT.

Prochaines étapes :

Un groupe de travail sur les objectifs opérationnels pour la partie marine est prévu le 28 janvier 2022

Coordonnées des chargés de mission N2000

Morgane Oisel : *thématique partie terrestre du site Baie de Saint-Brieuc Est*
morgane.oisel@sbaa.fr 02 96 68 23 58

Aurélien Pierre : *thématique partie terrestre du site Cap d'Erquy Cap Fréhel*
natura2000revision@caperquyfrehel.fr 02 96 41 50 83

Philippe Quéré : *thématique partie terrestre du site Cap d'Erquy Cap Fréhel*
natura2000@caperquyfrehel.fr 02 96 41 50 83

Sven Mellaza : *thématique habitats marins*
sven.mellaza@ofb.gouv.fr

Pauline Blanchard : *thématique oiseaux marins, poissons amphihalins*
pauline.blanchard@ofb.gouv.fr 02 40 13 40 20

Olivier Abellard : *thématique mammifères marins*
olivier.abellard@ofb.gouv.fr 02 33 69 20 82

Retrouvez tous les documents de travail, notamment ceux des groupes de travail, sur les sites internet de chaque site Natura 2000 :

Pour le site Baie de Saint-Brieuc Est : <http://saint-brieuc-est.n2000.fr/>

Pour le site Cap d'Erquy Cap Fréhel : <http://cap-erquy-cap-frehel.n2000.fr/>

➔ onglet Espace d'échanges